

Le CLAS  Inserm Grenoble subventionne :



**LES ACTIVITES ADULTES
2017 - 2018**



Le temps des inscriptions à des activités sportives ou artistiques est revenu !

Vous pouvez obtenir, pour ces activités, une subvention sur un prix plafond de 180 € par an et par agent INSERM. Cette subvention sera calculée selon la fiche agent 2018 (à faire établir en janvier auprès du CAES) et versée dans le courant du second semestre 2017.

Pour obtenir votre subvention, vous devez envoyer :

- **avant fin décembre 2017, le formulaire de demande de subvention joint ET l'original de la facture à :**

Sandrine CURTET BENITSKI
U1209 Equipe SK
Institute for Advanced Biosciences (IAB)
Site Santé-Allée des Alpes
38706 La Tronche Cedex
0476549580

- **courant premier semestre 2018, une copie écran de la fiche agent 2018 à : sandrine.curtet@univ-grenoble-alpes.fr**



Pour une même activité vous ne pouvez pas cumuler la subvention CLAS et le règlement par chèques ANCV sport. C'est pourquoi il doit impérativement figurer le mode de paiement sur le formulaire de demande de subvention.